

Avec le soutien de



## OLYMPIADE FRANCOPHONE DE CHIMIE 2020 Deuxième Epreuve



et des Universités  
Francophones et  
leurs Associations  
de promotions des  
sciences

Cher(e) ami(e) chimiste,

La 2<sup>ème</sup> épreuve comprenant des problèmes aura lieu **le 4 mars 2020, de 14h30 à 16h30**. Elle se déroulera dans les cinq centres francophones suivants : Bruxelles, Liège, Mons, Arlon et Namur. Lors de votre inscription, vous avez choisi le centre de **MONS** pour passer la seconde épreuve. Vous êtes donc attendu(e) à l'adresse suivante :

### MONS

Athénée Royal de Mons 1  
Salle d'étude  
Rue de l'Athénée, 4

La présence de l'élève est souhaitée devant le local  
10 minutes avant le début de l'épreuve

Sur place, les élèves pourront se munir d'une **calculatrice non-programmable** (à défaut, les Bénévoles des Olympiades de Chimie se réserve le droit de vérifier les mémoires des calculatrices). En outre, chaque participant se verra attribuer **un numéro d'identification aléatoire unique** pour cette épreuve. **Ce numéro d'identification** sera pour l'élève et son professeur le seul moyen de connaître votre résultat en détail, dans le tableau des résultats anonymes qui sera communiqué.

Si l'élève désire changer de centre, contactez les Organismes des Olympiades de Chimie à l'adresse **Olympiades@aclg.be**, au plus tard le mercredi 26 février.

**En cas de complications le jour de l'épreuve**, vous pouvez contacter Cédric MALHERBE (Président de l'ACLG, 0494 857 983).

Les organisateurs de l'Olympiade francophone de Chimie